



AUGMENTATION DE CAPITAL POST SACCAGE D'EDF



21 février 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CFE Énergies prend acte d'un premier geste de l'État hélas bien insuffisant pour réparer les dégâts du saccage d'EDF

Faisant suite aux dernières déclarations du Président de la République selon lequel « *l'État prendra ses responsabilités pour sécuriser la situation financière d'EDF et sa capacité de financement à court et moyen terme* », le Gouvernement vient de confirmer sa souscription à l'augmentation de capital d'EDF, mesure qui s'inscrit dans le plan d'actions de sécurisation financière du groupe.

La CFE Énergies n'a de cesse d'appeler l'État à assumer ses lourdes responsabilités dans la situation financière d'EDF. L'État se doit donc de renforcer les fonds propres de l'entreprise pour lui permettre de faire face au mur d'investissements industriels destinés à assurer la transition bas carbone, la réindustrialisation et la sécurité d'alimentation électrique de la France. La CFE Énergies aurait pu saluer ce premier geste de la part de l'État, principal actionnaire d'EDF, qui permet d'honorer très partiellement la promesse de Bruno LE MAIRE : « *l'État sera toujours aux côtés d'EDF et de ses salariés* ». Mais elle n'oublie pas le coup qui vient d'être porté à EDF, d'un coût de 8 milliards d'euros, avec l'ARENH !

Ce geste financier de l'État, a minima, va tout juste permettre à l'entreprise de garder la tête hors de l'eau et lui donner les moyens financiers de réaliser une opération qui n'est pas strictement au cœur de sa stratégie et de son métier d'électricien, à savoir le rachat des activités nucléaires de General Electric. Tout comme en 2015 où l'État avait souscrit à une augmentation de capital pour qu'EDF rachète AREVA NP à sa demande, cette nouvelle augmentation de capital sert avant tout ce rachat. Malheureusement, elle ne résout aucunement le problème de fonds propres dont souffre EDF et ne sécurise pas ses nécessaires capacités d'investissement.

Pour la CFE Énergies, les problèmes financiers d'EDF ont été causés par les nombreuses décisions de l'État, actionnaire ou régulateur, depuis de nombreuses années. Ce n'est pas parce que l'État actionnaire ne prend plus ses dividendes en cash depuis 2016 pour parer au problème posé par le financement du projet nucléaire britannique Hinkley Point (HPC) qu'il faut oublier les 20 milliards d'euros versés en cash par EDF à l'État entre 2005 et 2015, alors même que son modèle économique ne permettait pas une telle générosité. Ces 20 milliards d'euros manquent donc aujourd'hui cruellement aux fonds propres de l'entreprise. Cette faiblesse bilantielle a en outre été aggravée par le choix, soutenu voire impulsé par le ministère de l'Économie, de financer le projet HPC pour plus de 18 milliards en fonds propres dans le cadre d'une décision précipitée.

Dès lors, la CFE Énergies demande à l'État d'aller beaucoup plus loin que ce premier geste, en s'engageant dès aujourd'hui à procéder à de nouvelles augmentations de capital d'EDF. C'est à cette condition que les salariés de l'entreprise pourront croire à la réalité des engagements de soutien à EDF et aux annonces récemment faites à Belfort. Ce n'est en effet que si EDF dispose des moyens financiers que la renaissance du nucléaire deviendra réalité.

Ces nouveaux gestes de l'État seront d'autant plus essentiels que la dernière décision gouvernementale imposant à EDF de subventionner ses concurrents de 20 TWh supplémentaires d'ARENH n'est rien d'autre qu'un nouveau coup de poignard donné à l'électricien national et à ses équilibres financiers, après 10 ans d'un dispositif ARENH qui a organisé la spoliation économique d'EDF avec la bénédiction de l'État.. Cette décision, si le Gouvernement n'y renonce pas, la CFE Énergies l'attaquera devant le Conseil d'État avec les autres fédérations syndicales.

Contact presse : Alexandre GRILLAT – alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES
www.cfe-energies.com